

Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische
Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 180 (2014)

Heft: 5

Rubrik: Aus dem Bundeshaus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aus dem Bundeshaus

Berichtet wird von der zweiten und dritten Woche der Frühjahrsession 2014 der Eidgenössischen Räte sowie über Entschiede des Bundesrates.



Der Nationalrat nahm die Bundesbeschlüsse an zur Verlängerung des SWISSCOY-Einsatzes bei der KFOR bis Ende 2017 (13.104, Erstrat) und über die Verwendung unbewaffneter und zivil gekleideter Angehörigen des militärischen Personals zur Sicherheitsberatung in Schweizer Auslandsvertretungen (14.018, Zweitrat). Er stimmte zwei Motionen seiner Sicherheitspolitischen Kommission zu: Nationale Strategie zum Schutz der Schweiz vor Cyber-Risiken (13.4009, Erstrat) sowie Verbesserung des Waffen-Informationsaustausches zwischen den Bundes- und Kantonsbehörden (13.3002, Zweitrat) mittels Erweiterung des Waffengesetzes, aber mit den ständerätlichen Änderungen (Termin Vorlage, Waffen-Nachregistrierung). Die grosse Kammer genehmigte ein Postulat seiner Finanzkommission zu nicht mehr benötigten Immobilien des VBS (13.4015) und nahm Kenntnis vom Bericht der Schweizer Delegation bei der Parlamentarischen Versammlung der Nato (14.012).

Der Ständerat stimmte dem Bundesbeschluss zum Einsatz der Armee mit maximal 5000 Angehörigen im Assistenzdienst zur Unterstützung der Sicherheitsmassnahmen der zivilen Behörden beim OSZE-Ministerratstreffen 2014 in Basel zu (13.065, Zweitrat) und nahm ebenfalls Kenntnis vom Bericht der Schweizer Delegation bei der Parlamentarischen Versammlung der Nato (14.012).

Der Bundesrat verabschiedete sowohl die Botschaft über die Beschaffung und die Ausserdienststellung (laut Motion 11.4135) von Rüstungsmaterial 2014 als auch den Bericht über das Vernehmlassungsverfahren zur Änderung der Rechtsgrundlagen für die Weiterentwicklung der Armee (WEA).

Oberst Heinrich L. Wirz
Militärpublizist/Bundeshaus-Journalist
3047 Bremgarten BE

liant. Le lobby bancaire est divisé sur de nombreuses questions en raison des intérêts divergents de ses participants. Le déversement de réglementations suisses et étrangères risque d'étouffer la profitabilité des entreprises concernées. L'effectif des banques fond et les investisseurs hésitent à s'engager dans une classe d'actifs aux perspectives de rendement affaiblies².

De nouvelles forces pour demain: stratégie diplomatique, formation et innovation

Comment inverser le cours des événements? Les formules du passé n'y suffisent pas; il faut identifier les stratégies nécessaires à demain. La Suisse tente depuis peu de mieux influencer le débat sur les normes internationales, dans le domaine de l'information fiscale échangée, par exemple. Il est essentiel que les règles du jeu soient respectées par toutes les places concurrentes. Nous devons également regrouper nos efforts dans le domaine de la recherche et de la formation univer-

sitaires en sciences financières. Enfin, l'innovation est un facteur-clé de l'offensive. L'Etat et les forces politiques ont une responsabilité élevée dans le bras de fer engagé. L'arbitrage entre défense de notre souveraineté et intérêts commerciaux particuliers est au centre de l'action politique sur les questions financières. Les banques se doivent de prendre leur part de responsabilité par l'intégrité de leur action, la formation de leur personnel, leur talent propre, leur capacité créative et leur «banco diversité».

Place financière et Défense: des destins comparables, 3 axes d'action

On peut tirer trois parallèles entre la défense de notre place financière et la défense nationale:

Il faut parcourir l'histoire, économique notamment. Les changements sont souvent inattendus et brutaux; des tournants irréversibles se produisent en peu de temps, rebondir est possible (on le

1. Se fonder sur l'analyse historique à long terme plutôt que sur les trends passagers pour comprendre les menaces et donc, diversifier les risques

PLACE FINANCIERE

- 1789: toutes les banques genevoises font faillite à la révolution française, par concentration de leurs prêts sur le risque souverain de ce pays (aujourd'hui AA+)
- Enseignement d'actualité: le risque de contrepartie sur les souverains reste substantiel (imprévisibilité des évolutions politiques)
 - Révolution russe (1917)
 - Grèce (2011)
 - Argentine (2001)
 - Tensions sur pays émergents (2014)
 - Islande (2008)
- Axes d'action:
 - diversifier le portefeuille de métiers et de risques

DEFENSE

- La défaite française de mai 1940 prend ses racines dans une sous-évaluation du risque historique aléatoire
- La certitude actuelle de l'absence de futurs conflits conventionnels en Europe est spéculative
- Axes d'action:
 - à définir par l'Etat-major général

2. Savoir et devoir prendre des risques, notamment sacrifier des portions de terrain pour gagner la manœuvre d'ensemble

PLACE FINANCIERE

- 2009-2013: effondrement de la protection effective du secret bancaire par pression étrangère
- Enseignement d'actualité: les certitudes dans la solidité d'un dispositif légal interne étaient exagérées. Dans le global village: la notion de frontière reste centrale mais elle devient menace et moins protection
- Axes d'action:
 - là où il n'y a pas de capacité de contrer: concéder. Puis regrouper la résistance sur un terrain plus favorable: des règles du jeu identiques entre toutes les places financières et la lutte contre le protectionnisme larvé

DEFENSE

- Fin d'un concept: Essling, Maginot, Diên Biên Phu
Liquéfaction: Lybie, Tunisie
 - Maintenir une capacité minimale, par principe, face à une menace floue
- | | Habitants
mille | Budget militaire
mille |
|-----------|--------------------|---------------------------|
| Suisse | 8 | 5 |
| Singapour | 8 | 8 |
- Prendre un risque budgétaire
 - Axes d'action:
 - à définir par l'Etat-major général